

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie Motocyclette	Marque MV-AGUSTA	Désignation du type / Signe de reconnass. MV 150cc E Sport L	Bordereau-type N° 1008
----------------------------------	----------------------------	--	----------------------------------

Moyens de reconnaissance du type **Exécution avec fourche télescopique**
 N° de châssis frappé **A l'avant, sur partie inférieure du tube de direction**
 N° de moteur frappé **A l'arrière en haut sur carter moteur, transversalement, sous la batterie**
 Constructeur du châssis **MECCANICA VERGHERA AGUSTA, GALLARATE (I)**
 Constructeur du moteur **MECCANICA VERGHERA AGUSTA, GALLARATE (I)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type MV AGUSTA 150 Genre Blocmoteur 2 temps Carburant Benzine/huile Nombre cyl. 1 Temps 2 Alésage 56 mm. Course 60 mm. C.V.-Impôt 0,753 Cylindrée totale 148 cm³ C.V. frein 9,5 Refroidissement Air Empl. du moteur Centre en bas	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roue arrière (chaîne) 1. Frein A pied ; Mécanique, à tambour, à tringle, sur roue arrière 2. Frein A main ; Mécanique, à tambour, à câble, sur roue avant. 3. Frein --- Frein de remorque --- Direction Guidon normal Crochet de remorque --- Nombre de vit. avant 4 Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir. 115 km/h.	Constructeur MECCANICA VERGHERA Genre/Forme Motocyclette Nombre de portes --- Nombre de places ass. Total 2 Avant Milieu Arrière Nombre de places debout --- Pour motos : Siège arrière Oui (*) Sidecar Non

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) nv. sgs. arrière.	46 kg.	51 kg.	97 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	—	—	— kg.
Pneumatiques : Dimension	2.50/2.75 - 19		
Capacité de charge (par pneu 175 in) par essieu	175 in	175 in	simples / double

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque **C E V**
 Feux de position **1**, dans le phare
 Feux stop —
 Indicateurs de direction : Syst. —
 Avertisseur **1** avertisseur électrique
 Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cuillier
 Feux rouges **1**, combiné
 Eclairage du N° de contr. **1**, combiné (3 W.) **1**
 Emplacement —
 Essuie-glace —

DIMENSIONS

Voie { avant — mm.
 arrière — mm.
 Largeur hors-tout AV. AR. 600 mm.
 Empatement 1.280 mm.
 Longueur hors-tout 1.940 mm.
 Hauteur (non chargés) 980 mm.
 Garde au sol 140 mm.

Porte à faux, arrière — mm.
 Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.
 Crochet de remorque (porte à faux) — mm.
 Diamètre de braquage ext. gauche — m.
 Diamètre de braquage ext. droite — m.
 Haut. selle dep. le sol 760 mm

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.
 Largeur du pont de charge mm.
 Hauteur intérieure mm.
 Haut. du pont dep. le sol mm.
 Ridelles (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

*) Lorsque le vhc. est muni d'un siège arrière, la fixation de celui-ci doit être conforme aux directives (liaison rigide avec le cadre arrière) A contrôler lors de l'expertise individuelle.
Bruit de l'échappement :
 A 7 m. latéralement, plein gaz = 98 Phono.
 Trop fort. Doit être ramené au maximum toléré de 90 Phono. A contrôler lors de l'expertise individuelle

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)

1) Refait. No. de contrôle :
 La fenêtre en celluloïd doit être remplacée par du verre ou du Plexiglas.
2) Compteur de vitesse : La moto doit être équipée d'un compteur de vitesse.

Lieu et date de l'expertise-type

Locarno, le 2. 12.1952

La commission d'expertises-types